

Formation N2

Pourquoi faire de la théorie ?

- Formation Niveau 2 - Introduction
- Durée : 10 minutes

Go go go ...

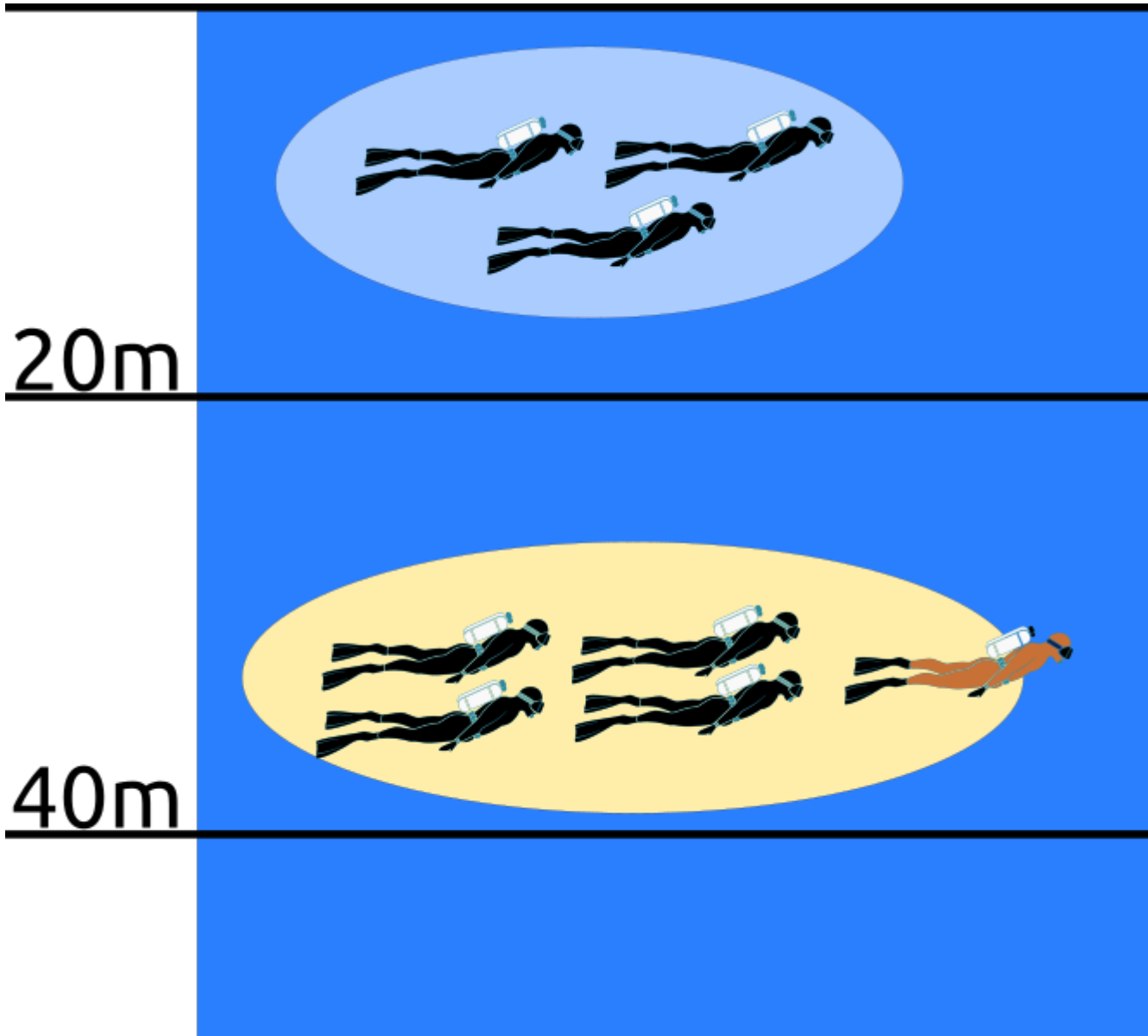
L'environnement

- Comprendre ce qui se passe
- L'eau n'est pas notre environnement naturel
- On a des réactions spontanées / réflexes (lesquelles par exemple ?)
- En parler permet de progresser et d'évoluer

Cadre officiel

- Quelles sont les obligations légales liées à cette activité
- Niveau 1 → Niveau 2 ...
- Niveau 2 == autonomie
- Qui dit autonome dit Responsable
- Vos prérogatives : PA20 et PE40
- Le code du sport / CDS c'est la loi. Article A322-71 à Article A322-101 en particulier.

Vos prérogatives



Matériel obligatoire du plongeur

- Plongeur Encadré:
 - Manomètre / Équivalent
 - Stab + Direct System
 - Au delà de 20m → même équipement qu'un plongeur autonome
- Plongeur Autonome:
 - Manomètre / Équivalent
 - Stab + Direct System
 - Ordinateur ou Profondimètre + Timer + Tables (paramètres individuels)
 - Octopus
 - Parachute (un par palanquée)
- Ref: [Article A322-80](#)

Matériel obligatoire sur site

- un moyen de communication permettant de prévenir les secours (VHF si bateau) ;

- de l'eau douce potable ;
- un ballon auto-remplisseur à valve unidirectionnelle avec sac de réserve d'oxygène et trois masques (grand, moyen, petit) ;
- un masque à haute concentration ;
- un ensemble d'oxygénothérapie ;
- une couverture isothermique ;
- des fiches d'évacuation / Plan de secours ;
- une bouteille d'air de secours équipée de son détendeur ;
- un moyen de rappeler un plongeur en immersion depuis la surface (si depuis bateau) ;
- une tablette de notation immergeable ;
- un jeu de tables de décompression si site > 6m et milieu naturel ;
- Ref: [Article A322-78](#)

C'est une activité qui n'est pas sans risques

- On ne joue pas au tennis, la plongée est une activité à risque
- La sécurité doit être au centre de vos préoccupations
- Nous avons un gros chapitre sur les accidents 😞

Vos papiers

- La Licence, qu'es-aquo ?
- Assurance ... oui mais c'est quoi
 - RC → Responsabilité Civile ?
 - Assurance personnelle ?
 - Type de couverture
- Et le CACI (ex Certificat Médical) dans tout ça ?

Les organisations

- CMAS : Confédération mondiale des activités subaquatiques

- La FFESSM
- La CMAS
- Les autres
- En voyage
 - Contraintes différentes, réglementations locales
 - 1ere plongée d'évaluation
 - Présence d'un guide

Source:

<https://formation.ppo2.fr/> - Espace formation ppo2

Lien direct:

https://formation.ppo2.fr/niveau2/raison_des_cours_theoriques?rev=1547882993

Dernière mise à jour: **2019/01/19 08:29**



